

---

## Programme de Formation

---

### CQP “Agent d'élevage porcin”

#### Organisation

---

**Durée :** 224 heures

**Mode d'organisation :** Mixte

**Accessibilité :**

Pour toute personne en situation de handicap, nous contacter afin que nous puissions étudier, ensemble, les possibilités d'aménagement.

Référente handicap du Cfma : Cécile LEYRIT

cecile.leyrit@cfma.school

**Nombre de participants :** Groupe de 4 à 8 personnes.

#### Contenu pédagogique

---





### **Objectifs pédagogiques**

La formation permet d'acquérir les techniques nécessaires pour occuper un poste d'agent en élevage porcin.

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

#### **BLOC 1 Assurer le suivi et les opérations sur le troupeau reproducteur**

- Gérer les lots de truies et de cochettes selon les objectifs et les performances de l'élevage afin d'allotir les animaux selon leur destination.
- Détecter les chaleurs des truies par l'analyse du comportement et l'interprétation des signes observés auprès de l'animal afin d'identifier le moment opportun de l'insémination et sa nature.
- Réaliser l'insémination artificielle avec le matériel adéquat et dans le respect de la réglementation en vigueur et du bien-être animal afin de faire naître régulièrement des jeunes animaux selon les objectifs de l'élevage.
- Réaliser une échographie sur les truies conformément au mode d'emploi et dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal afin d'identifier les truies gestantes.

#### **BLOC 2 : Participer à la gestion de la maternité et aux soins des porcelets**

- Gérer les mises bas en accompagnant les animaux dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité afin d'assurer le bien-être animal tout au long de la gestation.
- Réaliser les opérations de soin auprès des porcelets dans le respect de la réglementation, du cahier des charges et du bien-être animal afin de maintenir le bon état sanitaire de la bande.

#### **BLOC 3 : Réaliser les opérations de soins et de suivi des animaux du Post Sevrage et de l'Engraissement**

- Gérer l'organisation des espaces et des locaux selon les flux des animaux afin d'allotir les animaux dans le respect des règles d'hygiène de sécurité et du bien-être animal.
- Participer à la conception du plan d'alimentation dont le respect de la législation en vigueur et des objectifs de l'exploitation ou le cahier des charges et sous le contrôle du technicien ou de l'éleveur afin d'alimenter les animaux selon leurs besoins respectifs.
- Réaliser les opérations de soins auprès des animaux post sevrage et à l'engraissement à partir de l'identification des signes d'un animal malade afin de maintenir le bon état sanitaire des animaux.

#### **BLOC 4 : Maîtriser les conditions d'hygiène et biosécurité**

- Nettoyer et désinfecter les espaces et le matériel dans le respect des protocoles, des règles d'hygiène, de sécurité, de bien-être animal et de protection de l'environnement afin de contribuer à éliminer les micro-organismes pathogènes et de mettre à disposition des animaux des aires et des matériels propres et sécurisés.
- Assurer la maintenance de premier niveau des matériels et des équipements dans le respect des instructions du fabricant afin d'assurer leur fonctionnement au quotidien.



### **Programme détaillé de la formation**

La formation est organisée à partir des blocs de compétences du CQP :

#### **BLOC 1 - Assurer le suivi et les opérations sur le troupeau reproducteur**

La conduite de la reproduction et de la gestation

La gestion des animaux en reproduction

La détection des chaleurs et les inséminations artificielles

#### **BLOC 2 - Participer à la gestion de la maternité et aux soins des porcelets**

La conduite de la maternité

La gestion des mises bas

Le suivi des animaux en maternité

#### **BLOC 3 - Réaliser les opérations de soins et de suivi des animaux en post-sevrage et**

CFMA – 7 rue de la Jeannaie Maroué - BP 60328 - 22403 Lamballe Cedex

Lieu de formation : 9 Rue d'Armor Maroué - 22400 Lamballe Armor 02 56 99 72 65 –contact@cfma.school –https://www.cfma.school/

SIRET : 887 637 270 000 26 – RCSSaint-Brieuc – Code APE8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro53220901022 auprès du préfet de la région Bretagne

## **engraissement**

La conduite du post sevrage et de l'engraissement  
La gestion des espaces en post sevrage et en engraissement  
Le suivi des animaux en post sevrage et en engraissement  
Les performances en post sevrage et en engraissement

## **BLOC 4 - Maîtriser les conditions d'hygiène et biosécurité**

Risques santé en environnement  
Les équipements en élevage  
Maintenance en électrotechnique en élevage

Fondamentaux en élevage porcin  
Accompagnement pédagogique



### **Public concerné par la formation**

Toute personne souhaitant s'inscrire dans un parcours qualifiant en élevage porcin : demandeurs d'emploi  
Salariés en activité  
Personnes en reconversion professionnelle



### **Prérequis nécessaires pour participer à la formation**

Pas de pré-requis.  
Un dossier de candidature est à compléter par le candidat.  
La motivation et le projet professionnel seront validés avant inscription.



### **Lieux et dates de formation**

Consultable sur notre site : <https://www.cfma.school/>



### **Modalités d'accès à la formation**

- Entretien individuel de motivation et période de mise en situation professionnelle selon votre situation.
- Sélection sur dossier de candidature, tests de positionnement et entretien de motivation
- Parcours individualisé possible après étude du dossier :
  - allègement de parcours après étude des compétences acquises par l'expérience professionnelle ou les titres, diplômes, certificats, blocs de compétences déjà détenus
  - modularisation de la formation par bloc de compétences
- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec la référente handicap du centre)



### **Moyens d'encadrement**

#### **Moyens d'encadrement : équipe pédagogique**

- Formateurs.trices ayant les compétences techniques relatives à la conduite d'un élevage porcin et formé.es à la pédagogie pour adultes.
- Responsable pédagogique - Référente AFEST - Référente handicap
- Conceptrice de contenus digitaux - Référente technique
- Responsable du centre de formation
- Equipe administrative



### **Moyens pédagogiques et techniques**

Chaque apprenant dispose d'un extranet "espace apprenant" pour accéder aux e-learning et aux ressources pédagogiques mises à disposition.



### **Modalités de suivi pédagogique**

#### **Formation multimodale :**

- Apports théoriques en salles de formation équipée d'un vidéoprojecteur et classes virtuelles avec échanges et participation active
- AFEST : Mises en situations pédagogiques au sein de l'élevage
- Applications en situations réelles de travail lors des périodes en élevage
- Illustrations de situations par des visites en présentiel ou avec lunettes connectées / vidéos / témoignages
- Méthodes actives : Mises en situations professionnelles reconstituées, ludopédagogie (escape game, deskoni, ...) réflexivité collective & individuelle



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

- Suivi et accompagnement individualisé avec notamment bilans pédagogiques par le référent
- Auto-évaluation de l'apprenant
- Evaluation régulière des acquis en cours de formation : questionnaires de connaissances, travaux individuels ou collectifs
- Evaluation des AFEST et réflexivité
- Evaluation des "travaux en entreprise" par l'employeur et/ou le tuteur
- Evaluations pratiques par le centre de formation
- Evaluations par le jury à partir de mises en situations professionnelles réelles ou reconstituées



### **Livrables à l'issue de la formation**

Au fur et à mesure du parcours, des ressources (support de formation, fiches mémos, cartes mentales, ...) sont mises à disposition en format numérique ou papier.



### **Formalisation à l'issue de la formation**

- Certification de réalisation
- Attestation de fin de formation remise à l'apprenant
- Attestation d'assiduité pour les formations à distance

#### **Validation de la formation**

- Certificat de niveau 3 délivré par la CPRE en Agriculture Bretagne sous réserve de la validation des 4 blocs de compétences et de l'évaluation finale par le jury du CQP.
- Chaque bloc de compétences donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.



### **Coût de la formation**

**Prix public:** 5 824,00 € HT/pers

**Pour tout devis personnalisé au formation en intra :** Tarif sur demande, nous consulter.



### **Indicateurs de performance (Moyenne des 12 derniers mois)**

#### **Période de référence du 1er janvier au 31 décembre 2025**

*Taux de satisfaction : 91 % (Moyenne du taux de satisfaction attribuées par les apprenants)*

*18 Apprenants formés*

*1 608 Heures de formation.*

#### **Période de référence du 17 janvier 2025 au 06 février 2026 (5 jurys)**

*Taux d'obtention totale du CQP : 91 % (10 sur 11 apprenants présentés au jury)*

*Taux d'obtention partielle du CQP : 9 % (1 sur 11 apprenants présentés au jury)*

Les conditions générales de vente sont consultables sur notre site internet et adressées sur demande.

[www.cfma.school](http://www.cfma.school)